

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-921

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony, M. Leclerc, M. Straumann, Mme Valentin, M. Minot, M. Hetzel,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Abad, M. Cattin, Mme Lacroute, M. Aubert et
M. Rémi Delatte

ARTICLE 81**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.